Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information

Adresse : 1 ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Isabelle HENRY
Tél : 01.49.55.44.61
Fax : 01.49.55.56.17

**NOTE DE SERVICE**

**DGER/MSSI/N2010-2043**

**Date: 31 mars 2010**

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissements publics et privés

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 2

Objet : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place des baccalauréats professionnels du champ Conseil Vente et d'en préciser les modalités.

Mots-clés : Accompagnement Bac pro TCV – Accompagnement Bac pro

| Destinataires | |
|---|---|
| Pour exécution :<br>– Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt,<br>– Directions de l'agriculture et de la forêt<br>– Services régionaux de la formation et du développement,<br>– Services de la formation et du développement,<br>– Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAP,<br>– Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles,<br>– Unions nationales fédératives d'établissements privés | Pour information :<br>– Inspection de l'enseignement agricole |

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en œuvre du cycle terminal des baccalauréats professionnels du champ Conseil Vente sera effective à la rentrée 2010.

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de ce diplôme, une session d'accompagnement est organisée par l'ENFA. Cette formation est destinée exclusivement aux établissements qui ont ou ouvriront un des baccalauréats professionnels concernés à la rentrée 2010.

1) LE DISPOSITIF DE FORMATION

1.1) Objectifs :

- Présenter les enjeux de la rénovation du diplôme.

- Fournir des repères pour la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre du parcours 3 ans.

- Fournir des repères pour la mise en œuvre de l'évaluation du baccalauréat professionnel et de son articulation avec l'évaluation BEPA.

1.2) Public et conditions d'accès :

Les personnes les plus particulièrement visées sont :

- le coordonnateur de la filière

- et l'enseignant du domaine professionnel : sciences économiques, gestion d'entreprise, techniques commerciales, disciplines techniques de la spécialité.

Par ailleurs, les établissement concernés sont ceux qui mettront en œuvre au moins un des Baccalauréats professionnels du champ Conseil vente à compter de la rentrée 2010.

Selon la spécialité concernée du champ conseil vente, le nombre de personnes conviées est différent :

| Spécialités concernées du Technicien Conseil Vente (TCV)<br>- Intitulés provisoires - | Nombre de personnes par établissement concerné<br>*(que les établissements aient ou n 'aient pas **plusieurs** voies de formation initiale et apprentissage)* |
|---|---|
| • TCV en Produits de jardin<br>• TCV en Produits du terroir (produits alimentaires, vins et spiritueux) | 2 personnes |
| • TCV en animalerie | une seule personne<br>*(compte tenu de l'action de formation qui a eu lieu en novembre 2009)* |

Pour les établissements associant deux spécialités des Baccalauréats professionnels Conseil Vente dans une même classe, deux personnes sont retenues pour l'ensemble.

Une personne est prévue pour Antilles – Guyane.

1.3) Dates et lieu : Deux sessions sont prévues

Spécialités TCV en Produits de jardin et TCV en Animalerie :
N°530454/ session 1 du lundi 17 mai (14h) au mercredi 19 mai (12h)

Spécialité TCV en Produits du terroir (anciens TVCQPA et TVCQVS ):
N°530454/ session 2 du mercredi 19 mai (14h) au vendredi 21 mai (12h)

Les sessions auront lieu à Paris ( 14ème et 15ème arrondissements). Les adresses seront précisées sur les convocations.

1.4) Programme prévisionnel de la session :

– Présentation du référentiel de diplôme, des documents d'accompagnement et du projet de note de service précisant l'évaluation certificative, les espaces d'initiatives pour l'établissement.

– Travaux en ateliers sur la mise en œuvre de l'évaluation, des stages, du ruban pédagogique et sur l'articulation des enseignements de seconde et bac professionnel, lien avec l'évaluation BEPA.

– A l'issue de la session, la structure organisatrice produira des ressources pédagogiques qui seront mises ne ligne sur le site http://www.preavert.chlorofil.fr/

L'encadrement de la session est assuré conjointement par Joëlle CASTELLAN (ENFA) et Corinne LEPINE (IFEAP) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

2.) MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

2.1) Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet et par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action SAFO :

N° 530454/ session 1 : TCV en Produits de jardin et TCV en animalerie

N°530454/ session 2 : TVC en Produits du terroir (anciens TVCQPA et TVCQVS)

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Le SRFD veillera à ne donner un avis favorable qu'aux agents relevant d'établissements mettant en œuvre la formation à la rentrée 2010.

- Clôture des inscriptions le 21/04/10

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA , un courriel « valant invitation » et la demande d'autorisation de déplacements seront adressés aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagnés d'informations complémentaires.

2.2) Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe ; elle est à retourner auprès de sa fédération nationale.

Chaque fédération nationale devra retourner, avant le 21 avril 2010, l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session, par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie :

formation-continue.enfa@educagri.fr»

Il revient à chaque fédération de veiller à n'inscrire que les enseignants des établissements concernés par la mise en œuvre des Bac pro du champ conseil vente à la rentrée 2010.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé sur la messagerie des établissements, accompagné d'informations complémentaires).

Annexes : 2 fiches d'inscription selon les spécialités, pour les établissements relevant des fédérations de l'Enseignement Agricole Privé.

L'adjointe au chef de la mission de la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

ANNEXE 1

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

**2010**

Établissements PRIVES

Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD
Tél. : 05.61.75.34.02 - (standard : 32 32)
Mèl : helene.beillouin-charraud@educagri.fr

FICHE D'INSCRIPTION
Bac Pro rénové : spécialités du champ Conseil Vente

| | |
|---|---|
| NOM :<br>Prénom :<br>Date de Naissance :<br>(à renseigner obligatoirement)<br>Mèl Professionnel (obligatoire): | Établissement :<br>Adresse postale (exacte) :<br>Fax :<br>Mèl. Établissement (obligatoire) : |
| Vous êtes :<br>Directeur adjoint ☐<br>Coordonnateur de la filière ☐<br>Enseignant ☐<br>Autre ☐<br>Discipline(s) enseignée(s) | Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse<br>Code action (SAFO) : 530454 / session 1<br>Intitulé : TCV produits horticoles, TCV animalerie<br>Date : du 17/0510 (14h) au 29/05/10 (12h)<br>Lieu : |
| Avis du Directeur de l'établissement | Visa de la fédération |
| Favorable ☐<br>Refus ☐<br>Motifs :<br>Date et cachet : | Favorable ☐<br>Date et cachet : |

ANNEXE 2

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

**2010**

Établissements PRIVES

Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD
Tél. : 05.61.75.34.02 - (standard : 32 32)
Mèl : helene.beillouin-charraud@educagri.fr

FICHE D'INSCRIPTION
Bac Pro rénové : spécialités du champ Conseil Vente

| | |
|---|---|
| NOM :<br>Prénom :<br>Date de Naissance :<br>(à renseigner obligatoirement)<br>Mèl Professionnel (obligatoire): | Établissement :<br>Adresse postale (exacte) :<br>Fax :<br>Mèl. Établissement (obligatoire) : |
| Vous êtes :<br>Directeur adjoint ☐<br>Coordonnateur de la filière ☐<br>Enseignant ☐<br>Autre ☐<br>Discipline(s) enseignée(s) | Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse<br>Code action (SAFO) : 530454 / session 2<br>Intitulé : TCV produits de terroir (ex TVCQPA, TVCQVS)<br>Date : du 19/0510 (14h) au 21/05/10 (12h)<br>Lieu : |
| Avis du Directeur de l'établissement | Visa de la fédération |
| Favorable ☐<br>Refus ☐<br>Motifs :<br>Date et cachet : | Favorable ☐<br>Date et cachet : |